BASKET session.com

Recherchez

A LA UNE NEWS

Raymond Felton suspendu pour 4 matches

7 août 2014, 21:14 par **Damien Da Silva** @DamienDaSilva63

Raymond Felton s'est vu infligé 4 matches de suspension par la NBA après avoir plaidé coupable de port d'arme illégal.

Raymond Felton avait plaidé coupable de port d'arme illégal suite à une affaire qu'il traine depuis le mois de février. La justice avait rendu son verdict, le meneur avait écopé d'une amende de 5000 dollars et de 500 heures de travaux d'intérêt général. Comme prévu, la NBA a décidé de sanctionner à son tour le nouveau joueur des Dallas Mavericks. D'aprés John Schuhmann de Nba.com, Raymond Felton sera ainsi suspendu pour les 4 premières rencontres de la saison régulière :

Raymond Felton suspended 4 games for pleading guilty to attempted criminal possession of a weapon and criminal possession of a firearm.
— John Schuhmann (@johnschuhmann) 7 Août 2014

En plaidant coupable, Raymond Felton a évité une peine de prison et donc cette sanction de la part de la NBA est un petit prix à payer. **Rick Carlisle**, l'entraîneur des Mavs, ne pourra donc pas compter sur son meneur pour les quatre premiers matchs de la saison, heureusement il dispose toujours de **Devin Harris** et de **Jameer Nelson** pour le suppléer. Comme indiqué précédemment, Raymond Felton va pouvoir effectuer sa sanction (les 500 heures de travaux d'intérêt général) hors de l'état de New York, il devrait ainsi purger sa peine dans le Texas comme l'a confirmé **Mark Cuban** dans un communiqué.

Tags : Dallas Mavericks, Raymond Felton

COMMENTER

Damien Da Silva @DamienDaSilva63
Fan inconditionnel des Los Angeles Lakers et du beau jeu. Non ce n'est pas incompatible.

Commentaires (7)

75019 *7 août 2014 à 22:37*
Les Mavs vont commencer par un 4v 0d .
Ça sera dur après pour accrocher les PO .

Répondre ↓

Purism *7 août 2014 à 22:58*
Vanne sur son amour de la bouffe dans 3,2,1…

Répondre ↓

Smileyremo *7 août 2014 à 23:29*

Depuis quand c'est illégal de porter des armes aux US

Répondre ↓

Julo *7 août 2014 à 23:32*

C'est illégal d'en porter une sur soi quand on a pas un permis de port d'arme, justement.

Répondre ↓

Dikembe55 *7 août 2014 à 23:43*

Faut vraiment être un cerveau pour être condamné pour ça aux États-Unis !

Répondre ↓

Julo *8 août 2014 à 2:01*

Si on ne peux laisser son M16 sur le siège passager pour qu'il ne se sente pas trop seul, c'est que vraiment tout fout le camp.

Répondre ↓

InglouriousBasket *7 août 2014 à 23:46*

Ça date de février mais ils attendent qu'il quitte les knicks pour le suspendre.
Quelle arnaque !

Répondre ↓

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Nom *

E-Mail *

Site web

Commentaire

Vous pouvez utiliser ces balises et attributs HTML : <a href="" title=""> <abbr title=""> <acronym title=""> <b> <blockquote cite=""> <cite> <code> <del datetime=""> <i> <q cite=""> <strike>

Laisser un commentaire

RETOUR

ABONNEZ-VOUS
AU MAGAZINE PAPIER

1 AN = 25 €

REVERSE ACTUELLEMENT
EN KIOSQUE !

ABONNEZ-VOUS

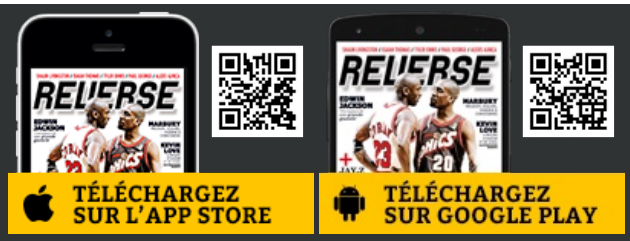

Contact & Pub

- Pour contacter la rédaction du magazine et du site - Pour demander nos tarifs de publicité web/magazine - Pour tout partenariat Tel : 01.71.37.57.64 contact@reverse-mag.com

Infos

BasketSession.com est édité par : Les Editions REVERSE 86 rue de Charonne 75011 Paris Copyright © 2014 BasketSession Droits de reproduction et de diffusion réservés à BasketSession.com 2014 Déclaration CNIL n°66875

© 2014 BASKET session.com Tous droits réservés.

infusé par et servi par take a tea